



Angers, le 24 mai 2024

## **Conseil municipal du 27 mai 2024 : Annonce des Sujets Principaux**

**La Ville d'Angers tiendra son prochain Conseil municipal le 27 mai 2024, à 18 h, Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville d'Angers. Lors de cette session, plusieurs sujets d'importance seront abordés. Voici un aperçu des principaux points qui seront à l'ordre du jour.**

### **Présentation des délégations des villes d'Harlem et Osnabrück**

En introduction du Conseil municipal, nous aurons le plaisir d'accueillir deux délégations des villes d'Harlem (Pays-Bas) et d'Osnabrück (Allemagne). Ces visites s'inscrivent dans le cadre des célébrations marquant le 60<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre nos villes respectives. A cette occasion, de nombreuses manifestations sont organisés à travers la ville afin d'illustrer nos liens d'amitié et de coopération internationale, et de célébrer cette relation historique qui a enrichi nos communautés depuis six décennies.

### **Parcours de la Flamme Olympique**

Le Conseil municipal fournira également un point d'information sur le parcours de la Flamme Olympique dans les rues d'Angers, prévu pour le mardi 28 mai 2024. Les détails sur le parcours, les horaires et les activités prévues seront ainsi évoqués. Cet événement emblématique représente une occasion unique pour les habitants de notre ville de participer à cette fête mondiale du sport.

### **Intervention du Conseil de quartier Saint-Serge Ney Chalouère**

Le Conseil municipal offre la possibilité à chaque Conseil de quartier qui en fait la demande, d'inscrire en préambule du Conseil, un sujet ayant trait à son quartier. Ce mois-ci, c'est le quartier Saint-Serge Ney Chalouère qui est à l'honneur, puisque son Conseil de quartier nous présentera la cartographie de ses lieux insolites.

### **Deux sujets mis en exergue lors de cette session**

1. **Renouvellement des Conseils de quartier** : Le Conseil municipal discutera du processus de renouvellement des Conseils de quartier pour la période 2024/2025.

2. Le Contrat de Ville : Le Conseil municipal abordera également la dernière programmation pour l'année 2024.

Nous invitons les journalistes souhaitant participer à ce Conseil municipal du 27 mai prochain, à nous le faire savoir à cette adresse : [jonathan.boulogne@ville.angers.fr](mailto:jonathan.boulogne@ville.angers.fr)